

NANDRIN

Carrefour



Le périodique communal de Nandrin hiver 2015

La commune de Nandrin vous souhaite

||| (★) *Une année* (★) |||

2016

remplie de bonheur

Nandrin



www.nandrin.be

Memento téléphonique

| | |
|---------------------------|--------------|
| Maison communale | 085/51.94.90 |
| CPAS | 085/27.44.60 |
| Nandrin santé | 04/372.11.20 |
| Parc à conteneurs | 04/372.07.29 |
| Poste de Nandrin | 085/51.96.65 |
| École com. de Villers | 085/51.12.33 |
| École com. de St.-Séverin | 04/371.41.35 |
| École St.-Martin | 085/51.21.28 |
| Accueil temps libre | 0474/760.544 |
| Police de proximité | 085/51.27.10 |
| Zone de police Condroz | 085/41.03.30 |
| Urgence / SOS | 112 |
| Pompiers de Huy | 085/27.10.00 |
| Croix Rouge | 04/383.64.36 |
| Les Alcooliques Anonymes | 078/15.25.56 |
| IDEN | 04/247.20.24 |

CPAS - permanences

| | |
|--|---|
| - Aide sociale générale - Allocations de chauffage - Initiative locale d'accueil | Mathilde Perat lundi et mercredi de 9h à 11h30. 085/27.44.63 |
| - Maintien à domicile - Repas à domicile - Dépannage - Guidance budgétaire | Christel Fouillien lundi et mercredi de 9h à 12h. 085/27.44.62 |
| - Énergie (convention gaz-électricité) - Allocation handicapé - Logement - Coordination sociale (article 27, Été Solidaire) | Caroline Renwa mardi et jeudi de 9h à 12h. 085/27.44.64 |

Photo de couverture © Olivier Hermia



Les échevins

Michel LEMMENS 085/51.94.95 - 085/51.35.91
Bourgmestre, Etat civil, Budget et Finances, Police, Cultes, Population, Associations patriotiques, Prévention-Sécurité, Informatique.
michel.lemmens@nandrin.be

Daniel POLLAIN 0473/71.39.56 - 085/51.17.67
Enseignement, Accueil extra scolaire, Accueil temps libre, Intergénérationnel, 3^{ème} âge, Culture, Logement, Jumelages, Gestion des Ressources Humaines.
daniel.pollain@nandrin.be

Anne de POTTER 04/371.27.82
Environnement, Communication, Relations avec les associations, Projets trans communaux, Jeunesse, participation.
anne.depotter@nandrin.be

Charlotte TILMAN 0479/23.79.84
Aménagement du territoire, Urbanisme, Mobilité, Permis d'environnement, Développement local, Énergie, Commerce.
charlotte.tilman@nandrin.be

Henri DEHARENG 085/51.18.16 - 0473/32.48.64
Travaux publics, Marchés publics, Tourisme, Patrimoine, Sports, Agriculture.
henri.dehareng@nandrin.be

Béatrice ZUCCA 04/371.28.29 et 0471/35.21.29
Présidente du CPAS de Nandrin, Affaires sociales, Emploi, Santé.
beatrice.zucca@nandrin.be

Les conseillers communaux

Marc EVRARD 04/371.28.32 (Pour Nandrin)

Benoît RAMELOT 085/51.15.70 (Tous Ensemble)

Axel PIRE 085/31.61.41 (Expressions Commune(s))

Guy BRASSEL 085/51.31.35 (Expressions Commune(s))

Jeannick PIRON 085/51.41.42 (Pour Nandrin)

Guy MOTTET 04/372.01.17 (Tous Ensemble)

Vincent LICATA 085/51.29.77 (Tous Ensemble)

Alain HENRY 085/51.11.51 (Tous Ensemble)

Éric COP 085/75.13.30 (Tous Ensemble)

Murielle BRANDT 085/51.30.17 (Expressions Commune(s))

Bogdan PIOTROWSKI 04/371.52.22 (Pour Nandrin)

Le Mot du Bourgmestre



Lorsque vous lirez ces lignes, le budget 2016 aura été approuvé par le Conseil communal. Notre commune tient plus que jamais sa ligne de conduite : le budget est présenté à l'équilibre, la dette est en diminution, il n'y a pas d'augmentation des taxes existantes, ni de nouvelle taxe touchant le citoyen, au-

un licenciement n'est à craindre dans le personnel communal et la continuité des services offerts à la population est assurée.

Dans cet esprit, vous trouverez en pages centrales le plan de déneigement de notre commune. Tout le service travaux se tient en effet prêt à intervenir... En croisant les doigts pour que ce ne soit pas trop le cas cette année ! N'oubliez pas, toutefois, que la première prudence en cas de neige est d'avoir un véhicule correctement équipé et complètement dégivré pour prendre la route.

Par ailleurs, et c'est très symbolique, notre commune a finalisé fin novembre 2015 son Plan Communal de Développement de la Nature (P.C.D.N.). Elle s'inscrit plus que jamais dans cette volonté de protéger son patrimoine naturel. Ce travail important a été réalisé avec l'aide de nombreux bénévoles et servira de base au développement de multiples projets sur le terrain.

Le bénévolat, parlons-en car c'est une grande caractéristique de notre commune. Beaucoup d'associations y sont actives grâce à l'implication de nombre de nos citoyens. C'est pourquoi nous avons souhaité redynamiser le Comité Culturel Local pour faire en sorte d'encore mieux aider toutes ces associations, que ce soit en aides logistiques (locaux, prêt de matériel, gratuités de locations,...) ou en aides financières.

A une époque où les égoïsmes et les haines tentent de nous opposer les uns aux autres, seul un tissu associatif actif et motivé, aux démarches positives et constructives, nous permettra de faire face à la morosité et aux craintes que certains voudraient faire naître chez nous.

Enfin, comme chaque année, je me dois de faire un rappel de circonstance. Nombreux sont les amateurs de pétards, fusées et autres feux d'artifices. Pour que les fêtes n'engendrent pas d'accident, une série de règles de sécurité est à respecter : stocker les artifices hors d'atteinte des enfants, ne pas laisser les enfants utiliser les artifices seuls, utiliser les artifices dans une zone dégagée, loin des habitations, des véhicules et des animaux domestiques mais aussi se protéger les yeux, etc. Vous trouverez sur le site de la commune www.nandrin.be une brochure de prévention concernant le bon usage des feux d'artifices.

Je vous souhaite à toutes et tous un « Joyeux Noël » et une « Bonne Année 2016 ».

Michel Lemmens,
Votre Bourgmestre

Horaires d'ouverture de l'administration communale

- Du lundi au mercredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
- Le jeudi de 8h30 à 12h00 et de 18h00 à 19h30
-

**!!!
jeudi 31 décembre,
pas de permanence
de 18h00 à 19h30**

- Le vendredi de 8h30 à 12h00
- Le 1^{er} samedi du mois hors congés scolaires, uniquement sur rendez-vous, pour les cartes d'identité, passeports et permis de conduire.

Fermetures

| | |
|----------|------------|
| Jeudi | 24/12/2015 |
| Vendredi | 25/12/2015 |
| Vendredi | 01/01/2016 |
| Lundi | 28/03/2016 |
| Jeudi | 05/05/2016 |
| Vendredi | 06/05/2016 |
| Lundi | 16/05/2016 |
| Jeudi | 21/07/2016 |
| Lundi | 15/08/2016 |
| Mardi | 27/09/2016 |
| Mardi | 01/11/2016 |
| Mercredi | 02/11/2016 |
| Vendredi | 11/11/2016 |
| Lundi | 26/12/2016 |

Sommaire

| | |
|--|---------|
| Mémento téléphonique / Vos élus / | |
| Le mot du Bourgmestre | 2 & 3 |
| Focus : la mobilité à Nandrin | 4 & 5 |
| Société : le mot de la police, Kids-id, infor Jeunes, week-end Iles de Paix, CCCA, Amicale des pensionnés de Villers-le-Temple | 5 à 8 |
| Les brèves du conseil communal | 9 |
| Notre commune autrefois et aujourd'hui | 10 & 11 |
| Plan de déneigement | 12 & 13 |
| Culture et jeunesse | 14 & 15 |
| Sport : billard | 16 |
| Environnement et semaine de l'arbre et signature de la charte du P.C.D.N | 17 à 19 |
| Enseignement | 20 à 23 |
| Noces | 24 & 25 |
| État-civil | 26 |
| Agenda | 27 |

Pas si viiiiiite !

Depuis quelques années déjà, la politique menée à Nandrin a pour objectif d'augmenter la sécurité sur les voiries.

Les buts sont multiples : améliorer la qualité de notre cadre de vie, permettre et encourager la pratique des déplacements par les modes doux (à pied, à vélo, ...), etc.

Les idées et les initiatives sont nombreuses mais peut-être pas toujours connues de tous. Elles vous sont donc présentées dans ce Carrefour.

La commune a acquis des radars préventifs et les a placés en divers endroits. Prochainement, ils seront déplacés sur le territoire de la commune. Ils permettent d'attirer l'attention des automobilistes distraits sur



leur vitesse et leur rappellent de lever le pied.

Cet été, l'ensemble des entrées d'agglomération de la commune ont reçu un marquage remémorant la limite de vitesse applicable (1). De plus, la rue des Quatre Bras a été rétrécie (2), dans l'optique de réduire la vitesse des véhicules et de rendre de l'espace aux modes doux. Enfin, une chaussée à voie centrale banalisée a été tracée (3, **rappel page suivante**) rue du Baty Alnay et rue de la Chapelle.



Durant l'année 2016, le sentier reliant la rue de la Chapelle et la rue du Péry fera l'objet d'importants travaux : aménagement des entrées, placement d'un revêtement plus praticable, rampe PMR, balisage... Une fois aménagé, les déplacements des piétons seront grandement facilités et le sentier créera un maillon de mobilité douce important pour rejoindre les installations sportives du Péry.

L'amélioration de la mobilité et de la sécurité routière sont également abordées au travers des charges d'urbanisme imposées par la commune dans les permis d'urbanisation (lotissement) qu'elle délivre. Ainsi, environ 150 mètres de trottoir seront aménagés rue du Péry (en relation avec les installations sportives) et Tige des Saules.

En dehors de ces actions « de terrain », une écoute attentive des problèmes rencontrés par la population a été mise en place via une cellule mobilité rassemblant des représentants de la population (échevin, conseil consultatif des aînés, commission consultative communale d'aménagement du territoire et de la mobilité) et des administrations (service public de Wallonie, police, service travaux et conseiller communal en mobilité). La composition de la cellule mobilité permet une réflexion transversale par la connaissance du terrain et des pratiques des usagers, par la maîtrise de la législation et des bonnes pratiques en matière de sécurité routière, par les possibilités de préventions et/ou de sanctions des infractions. Tout citoyen de Nandrin peut l'interpeller via l'email : mobilite@nandrin.be.



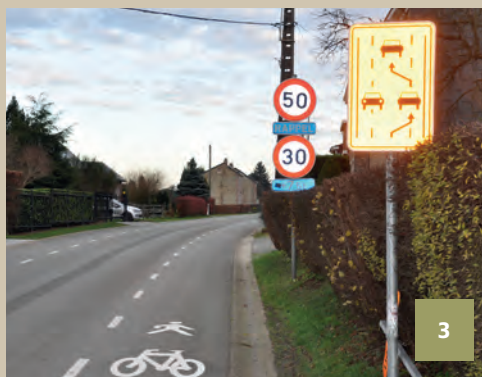
Rappel du code de la route

Article 10.1.1° « Tout conducteur doit régler sa vitesse dans la mesure requise par la présence d'autres usagers et en particulier les plus vulnérables, les conditions climatiques, la disposition des lieux, leur encombrement, la densité de la circulation, le champ de visibilité, l'état de la route, l'état et le chargement de son véhicule; sa vitesse ne peut être ni une cause d'accident, ni une gêne pour la circulation ».

Pensez-y. Il faut adapter sa vitesse aux circonstances. La limite de vitesse est un maximum mais vous avez toujours la possibilité de rouler moins vite !

RAPPEL

Les rues du Baty Alnay et de la Chapelle sont des Chaussées à voie centrale banalisée. Des panneaux et des marquages au sol signalent le statut particulier de ces voiries. Elle est composée d'une voie destinée au trafic motorisé, encadrée par deux bandes latérales dédiées aux modes doux. La largeur de la voie centrale ne permet pas le croisement de deux véhicules. Ceux-ci sont autorisés à emprunter les bandes latérales lors des croisements, sans pour autant mettre en danger les piétons et les cyclistes qui s'y trouvent.



Aujourd'hui, 1 accident mortel sur 3 est encore dû à une vitesse excessive ou inadaptée. Elle est responsable de 15% de l'ensemble des accidents. Même lorsqu'elle n'est pas à l'origine de l'accident, elle peut représenter un facteur aggravant puisqu'elle augmente fortement la violence des impacts.

Voici un petit Vrai ou Faux ? contre les idées reçues et la vitesse :

« Les limitations de vitesse ne sont pas réalistes »

FAUX : les limitations de vitesse n'ont bien évidemment pas été établies au hasard. Plus on roule vite et plus les conséquences en cas d'accident seront graves. C'est d'autant plus le cas en agglomération où l'on retrouve de nombreux usagers faibles. En cas d'impact à 65 km/h, un piéton n'a même pas 20% de chances de survivre alors qu'il en a 50% à 50 km/h...

« Je suis pressé, ça me permettra de gagner du temps »

FAUX : en réalité, rouler vite ne permet pas vraiment de gagner beaucoup de temps. Pour un trajet de 5km, rouler à 60km/h au lieu de 50 ne permet de gagner qu'une seule minute !

« Rouler un peu plus vite ne change pas grand-chose »

FAUX : en cas d'impact, même de faibles variations de vitesse peuvent faire toute la différence. Un conducteur qui roule à 60km/h au lieu de 50 en agglomération mettra 34m pour s'arrêter contre 26m à 50 km/h. Soit environ la longueur de 2 voitures. S'il doit freiner brusquement pour éviter un piéton qui traverse, cela peut faire toute la différence !

La vitesse vous rend...

... long à la détente

Votre distance d'arrêt est en effet plus longue que vous ne l'imaginez ! Et oui, car avant que la voiture soit complètement immobilisée, il faut compter la distance de réaction ET la distance de freinage !

La distance de réaction correspond au nombre de mètres parcourus entre le moment où vous voyez le danger et celui où vous appuyez sur la pédale de frein. La distance de freinage, quant à elle, équivaut au nombre de mètres parcourus à partir du moment où vous appuyez sur le frein jusqu'à l'arrêt du véhicule. Si vous additionnez les deux, vous avez votre distance



d'arrêt ! Et évidemment, plus vous roulez vite, plus votre distance d'arrêt sera longue !

... lourd

En cas de collision, la masse est démultipliée, et le choc peut être comparé à une chute libre!

... aveugle

Rouler vite réduit votre champ de vision ! La vitesse augmente le nombre d'informations transmises au cerveau, qui n'arrive plus à les traiter toutes. Les dangers sur les côtés ne sont plus perçus, et vous ne les anticiperez donc pas.

Conseils & Astuces

Planifiez votre trajet pour avoir une idée du temps de déplacement, de l'itinéraire, ...

Vérifiez les conditions de circulation avant de partir : embouteillages, travaux, accessibilité des lieux (possibilité de parking aux abords du lieu de rendez-vous, ...) Partez à temps, en prenant une marge de manœuvre pour les imprévus. Le stress peut pousser à rouler plus vite pour tenter de « rattraper » le temps perdu.



Police

Le mot de la Police

Chiens trouvés : Que faire ???

Suite à la convention entre le refuge « Animal sans logis » asbl et le Collège de police de la zone du Condroz, nous vous rappelons que le refuge s'engage à prendre en charge les chiens trouvés sur le territoire de la zone de police du Condroz (Anthisnes, Clavier, Comblain-au-Pont, Ferrières, Hamoir, Marchin, Modave, Nandrin, Ouffet et Tinlot). Les chiens trouvés peuvent donc être amenés au refuge (24h/24) : enclos Tesnière n°1 à 4122 Plainevaux

Recensement :

En vue de faciliter le travail de la police (votre inspecteur de quartier, les équipes d'intervention) et de permettre aux propriétaires de retrouver facilement leurs chiens perdus, nous allons effectuer un recensement des chiens. Nous inviterons les propriétaires de chiens à inscrire leur(s) chien(s) lors des domiciliations ou via leur vétérinaire.

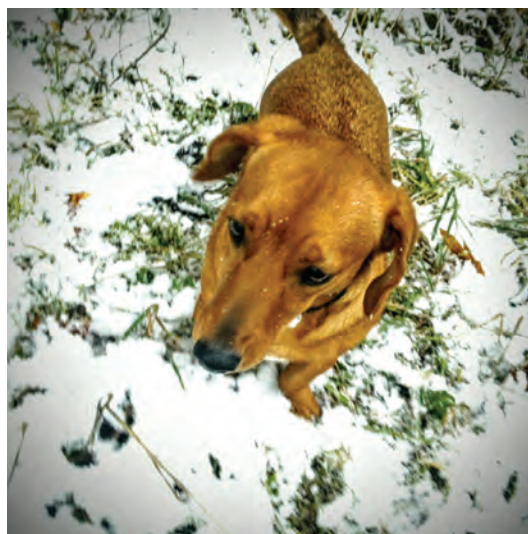
Nous rappelons l'obligation aux propriétaires de chiens « dangereux » d'effectuer l'enregistrement à la commune.

Tapages et divagations :

Nous vous rappelons également que la divagation (Règlement général de police : Art 81 à 92) ainsi que les aboiements intempestifs (tapages diurnes ou nocturnes -> entre 1h après le coucher du soleil et 1h avant le lever du soleil) sont interdits.

Pour plus d'informations vous pouvez nous contacter téléphoniquement (085/51.27.10) ou nous adresser un mail à : police.nandrin@gmail.com ou police.nandrin@skynet.be.

Nos bureaux sont ouverts tous les jours (du lundi au vendredi : de 9h à 12h et le mercredi de 13h30 à 16h30).



Bientôt en vacances à l'étranger avec vos enfants?

Demandez à temps* la Kids-ID auprès de votre commune!

* Le délai de livraison est de trois semaines. Contactez votre commune ou consultez le site www.ibz.rn.fgov.be

Demandez votre Kids-ID à temps

Le congé de détente et les vacances de printemps approchent à grands pas. En cette période, les parents se rendent souvent à l'étranger avec leurs enfants.

S'ils voyagent en Europe, ils ont besoin d'une Kids-ID pour leurs enfants.

Celle-ci coûte 6,10 euros (hors taxes communales) et est valable 3 ans. Le délai de livraison est de 3 semaines.

Si les parents ne demandent pas la Kids-ID suffisamment tôt, ils devront recourir à la procédure d'urgence dont le prix varie entre 109,80 et 174,30 euros.

Dans le cadre de cette procédure et depuis le 1^{er} janvier de cette année, lorsque des parents demandent simultanément une ou plusieurs Kids-ID supplémentaires pour des enfants domiciliés à la même

adresse, le prix par carte supplémentaire a été diminué à 50 euros. La procédure d'urgence reste cependant une démarche coûteuse.

Le moment nous semble dès lors opportun pour rappeler aux parents que la Kids-ID existe et qu'il est nécessaire de ne pas tarder à la demander.



DEVENEZ UNE FAMILLE DU MONDE...

en ouvrant votre foyer à un jeune élève échange !

Accueillir permet de s'enrichir et de partager sa propre culture tout en partant à la découverte d'une autre culture, d'un autre mode de vie, d'autres habitudes... sans se déplacer !

Vous souhaitez donner une chance à un élève du monde de découvrir notre pays, notre langue, nos coutumes et VOTRE famille ?

L'asbl WEP/Windrose recherche plusieurs familles chaleureuses, désireuses d'ouvrir bénévolement leur maison et leur cœur à un élève échange, parmi ceux qui arriveront début janvier 2016 dans notre pays pour un semestre ou une année scolaire.

Que vous résidiez en ville ou à la campagne, que vous ayez des enfants (quel que soit leur âge) ou pas, vous pouvez devenir famille d'accueil et vivre une expérience unique.

Vous souhaitez devenir famille d'accueil ou avoir plus de renseignements ?

Contactez :

WEP/Windrose
Tél : 02 533 07 88 - GSM : 0471 70 03 82
info@wep.be
www.wep.be/fr/accueillir-un-etudiant-etranger-

INFOR JEUNES HUY, c'est...

Infos, conseil, aide et documentation sur études, formations, emploi, aide sociale, citoyenneté, justice, vie affective, santé, famille, logement, transports, loisirs et vacances.

C'est aussi un service kot, une bibliothèque sociale

pour les travaux scolaires, la vente de la Carte jeunes européenne, des animations diverses (Huy, je surfe m@lin ; Passe Partout ; 1,2,3... compte sur tes droits), des ateliers de méthodologie scolaire, des ateliers CV, un blog des stages et activités de loisirs à Huy-Waremme et ailleurs <http://stageshuywaremme.canalblog.com> ; des expositions temporaires ; un compte twitter <http://twitter.com/inforjeuneshuy> ; un compte facebook www.facebook.com/centreinforjeunes.huy ; le Guide pratique de l'étudiant... ainsi que diverses publications (liste disponible sur simple demande).

Service GRATUIT et ANONYME pour tous les jeunes de 12 à 26 ans et les adultes en contact avec la jeunesse.

L'information sans condition.



INFOR JEUNES HUY ASBL
quai Dautrebande, 7 à 4500 HUY
tél. 085/21.57.71
e-mail : huy@inforjeunes.be
ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30
sans interruption.

15, 16 et 17 janvier : Tout un week-end Iles de Paix

Cause commune pour le développement

Comme chaque année, **Iles de Paix fera rimer mi-janvier et solidarité.** Quelque 40.000 bénévoles se mobiliseront le week-end des 15, 16 et 17 janvier au profit de projets de développement que l'ONG mène avec des populations précarisées d'Afrique et d'Amérique du Sud.

Partout, en Wallonie et à Bruxelles, vous pourrez vous joindre à cette belle cause en achetant des modules, symboles de ce lien que unit les êtres humains et leur permet d'avancer.

Un million d'euros pour près d'un million de personnes.

L'argent récolté au cours de cette campagne - l'association vise le million d'euros - financera des projets de développement économique et social dans une vingtaine de communes rurales du Bénin, du Burkina Faso, de Tanzanie, du Pérou et bientôt d'Ouganda. Au total, près d'un million de personnes seront concernées par des appuis centrés sur l'amélioration de la sécurité alimentaire et des revenus de familles paysannes vivant dans une très grande pauvreté.

Iles de Paix compte sur chacun de vous pour que sa 46e campagne annuelle soit couronnée de succès. En réservant un accueil chaleureux à ses bénévoles et mieux encore, si le cœur vous en dit, en vous joignant à eux !





Conseil Consultatif Communal des Aînés de Nandrin (CCCA)

Madame la Présidente et les membres du C.C.C.A. présentent à tous les séniors de l'entité nandrinoise leurs meilleurs vœux de santé et de bonheur pour l'année 2016.

Pour rappel, nous nous engageons à les aider, à les conseiller et à résoudre les problèmes qui pourraient se présenter dans le cadre du déroulement d'une étape de leur vie qui doit être exempte de tout obstacle pouvant nuire à leur bonheur quotidien.

Nous vous communiquons ci-dessous les personnes à contacter suivant leurs spécialisations.

Contacts des membres formant les ateliers du CCCA

| | | | | | | | |
|----------------------------|---|--------------|---------------------------------------|-----------------|---------------------------------|----------------------|------------------------------|
| Mobilité / Sécurité | Vincent Fumarola 0478 49 51 11 | Santé | Jean-Baudouin Locht 0471 33 06 71 | Logement | Joseph Noiset 0496 11 91 63 | Communication | Alain Empain |
| | Josiane Jaminon/Mantoux 085 51 17 15 | | Jean-Claude De Preter 0476 981 537 | | Alain Empain 0497 70 17 64 | | Fernand Deneve |
| | Marcel Guillaume 085 51 32 15 | | Marie-Louise Demarche 04 371 23 95 | | Fernand Deneve 0498 87 78 95 | | Jean-Claude De Preter |
| | | | | | | | Yvon Lecerf 0492 33 97 75 |
| | | | | | | | Vincent Fumarola |

L'Amicale des Pensionnés de Villers-le-Temple vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous invite chaleureusement à nous rejoindre en 2016

Nous avons le plaisir de vous communiquer le calendrier des animations que nous envisageons d'organiser dans le courant de l'année 2016, à savoir :

- 1) Les repas avec animation musicale, à la salle communale de Saint-Séverin, aux dates suivantes :
 - Le samedi 13 février : Goûter de la Saint-Valentin,
 - Le samedi 30 avril : Dîner du printemps,
 - Le samedi 26 juin : Buffet froid,
 - Le samedi 27 août : Dîner d'été,
 - Le samedi 29 octobre : Goûter d'automne,
 - Le samedi 03 décembre : Dîner de Saint-Nicolas.

- 2) La marche Adeps du 27 mars 2016, à l'Espace des Templiers de Villers-le-Temple

Pour devenir membre et recevoir les invitations relatives à toutes nos manifestations, il vous suffit de vous inscrire en prenant contact avec notre Vice-Président, Monsieur Dany CHAPELLE.

La cotisation pour l'année 2016 s'élève à 15 euros et vous permet de bénéficier de réductions lors des repas/goûters et vous donne également droit au cadeau de fin d'année (sac rempli de toutes sortes de produits d'une valeur approximative de 17 euros).

Contact : Monsieur Dany CHAPELLE, Vice-Président - 0495/80.47.34



Ensuite, nous tenions vivement à remercier tous nos fidèles pensionnés ainsi que les nombreux nouveaux membres que nous avons accueillis durant l'année 2015. Nous vous informons que l'année 2016 vous offrira quelques nouveautés (spectacles, théâtre, ...)

Enfin, nous tenions à rendre hommage à notre Président et ami, Georges Poumay, qui nous a malheureusement quittés en octobre dernier.

Les brèves du conseil communal

Conseil communal du 14 septembre

Le conseil communal a voté la modification budgétaire numéro 2 de l'exercice 2015 qui a été approuvée comme suit par la tutelle régionale le 30 octobre 2015 :

| Exercice 2015 | Service ordinaire |
|-------------------------------|-------------------|
| Recettes exercice propre | 6.336.799,81€ |
| Dépenses exercice propre | 6.334.566,52€ |
| Boni exercice propre | +2.233,29€ |
| Recettes exercices antérieurs | 906.566,91€ |
| Recettes globales | 7.434.306,71€ |
| Dépenses globales | 7.431.987,29€ |
| Boni global | +2.319,42€ |
| Investissements | 787.033,17€ |
| Fonds de réserves | 1.401.171,52€ |

Le conseil communal a approuvé les conditions et le mode de passation du marché d'aménagement d'un chemin pédestre reliant les rues de la Chapelle et du Péry. Le montant des travaux est estimé à 91.341,09 € TVAC. Le projet est subventionné à 75% par la Wallonie dans le cadre des crédits d'impulsion 2015 (action 2.1.1.1. du P.S.T.).

Le conseil communal a décidé d'adhérer à la centrale de marché de fournitures d'électricité de la Province de Liège pour la période 2016-2018 (action 7.1.1.2. du P.S.T.).

Le conseil communal a approuvé la convention de mise à disposition de la salle « La Nadrinoise » au billard club Saint-Séverin - Nandrin (action 5.1.2.2 du P.S.T., voir page 16).

Le conseil communal a décidé la constitution d'une servitude de zone inondable sur un terrain situé à proximité du giratoire de Saint-Séverin dans le cadre de la réalisation de dispositifs de protection contre l'érosion et les inondations (action 6.1.2.1. du P.S.T.).

Le conseil communal a adopté le règlement complémentaire sur la police de la circulation routière en vue de la réalisation du marquage de zones d'évitement au carrefour formé par les rues du Cimetière, Nicolas Dardenne et du Baty Alnay (objectif 2.1.2. du P.S.T.).

Conseil communal du 26 octobre

Le conseil communal a approuvé le Plan Communal de Développement de la Nature. La charte du P.C.D.N. a été officiellement signée le samedi 28 novembre 2015 dans le cadre des activités de la semaine de l'arbre, en présence du représentant du Ministre René Collin (action 6.1.1.1. du P.S.T., voir pages 18 et 19).

Le conseil communal a adopté le règlement-taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers et des déchets assimilés pour l'exercice 2016.

Taxe forfaitaire :

- isolé : 71€
- ménage constitué de 2 personnes : 112€
- ménage constitué de 3 personnes et plus : 148€
- second résident : 71€

Taxe proportionnelle :

- 0,72€ / levée de conteneur au delà de la 30ème ;
- 0,30 €/ kg pour les déchets ménagers résiduels et les déchets ménagers assimilés ;
- 0,10 €/ kg pour les déchets organiques.

Règlement complet disponible sur le site www.nandrin.be

Le conseil communal a approuvé la convention avec l'intercommunale Intradrel pour la mise à disposition de bulles à verre enterrées à proximité de la salle communale de Saint-Séverin.

Le conseil communal a désigné ses représentants aux assemblées générales du Comité Culturel local de Nandrin dont l'activité va être relancée (action 4.1.1.1. du P.S.T.).

Le conseil communal a adopté les règlements complémentaires sur la police de la circulation routière concernant (objectifs 2.1.1. et 2.1.2. du P.S.T.) :

- un chemin réservé à la circulation des véhicules agricoles, piétons, cyclistes et cavaliers, rue d'Oxhon;
- un chemin réservé à la circulation des piétons, reliant les rues de la Chapelle et du Péry;
- la matérialisation d'une zone d'évitement à l'entrée de la rue des Quatre-Bras.



Conseil communal du 24 novembre

Le conseil communal a adopté le règlement en matière de lutte contre l'incendie proposé par la zone de secours HEMECO. Ce règlement fixe pour l'ensemble des communes de la zone les conditions minimales auxquelles doivent répondre certains bâtiments afin de :

- prévenir la naissance, le développement et la propagation d'un incendie ;
- assurer la sécurité des personnes présentes ;
- faciliter et sécuriser de façon préventive l'intervention des sapeurs-pompiers.

Le conseil communal a approuvé la convention avec la Province de Liège relative à la participation au système Covoit'Stop dont les objectifs principaux sont :

- renforcer le réseau des transports en commun par un système qui relie les hameaux isolés aux arrêts de train ou de bus ;
- améliorer la mobilité des personnes qui n'ont pas de moyen de transport ;
- proposer un moyen de transport autre que la voiture individuelle ;

(action 7.1.1.2. du P.S.T.).

Notre commune autrefois et aujourd'hui

Au travers de cartes postales anciennes, datant le plus souvent du début du XX^e siècle, et de photos d'aujourd'hui, cette rubrique nous montre l'évolution et les changements qu'ont connus certains sites et lieux de notre commune.

Focus sur le carrefour de Fraineux.

Croisement de la Route du Condroz (N63) et la route d'Ombret (N696)



Au début des années 60, la Route du Condroz subit d'importants travaux afin d'élargir son gabarit.

Pour ce faire, il a fallu sacrifier des constructions (cfr Carrefour Printemps 2014 relatif au carrefour des 4 Bras)

Sur la vue générale de l'endroit prise avant 1960, face au château, un ensemble de constructions est présent. C'est la façade arrière de la construction en équerre qui est vue.

La construction la plus imposante, qui a sa façade parallèle à la Route du Condroz, a une vocation d'habitat comme en témoigne cette vue datée de 1898 (vue ci-jointe).

Comme en atteste l'inscription sur la porte centrale (carte de 1919), un café y prend place (vue page 11 en haut).

Avec le vicinal, l'activité se développe (ajout d'un étage sous toiture)

La construction qui a sa façade perpendiculaire à la Route du Condroz a une vocation mixte (commerce + habitat) (carte 1930) (vue page 11 en bas).

Joseph Nandrin



Fraineux Route vers Quatre-Bras



9. Fraineux (Nandrin)



Plan de déneigement 2016

Cet article a pour but de rappeler à chacun quels sont les axes routiers prioritairement déneigés et quand ils peuvent l'être...En rappelant que « déneigé » ne veut pas dire sans plus aucune neige et sans danger potentiel.

En effet, c'est avant tout à chacun de prendre un minimum de dispositions pour faire en sorte que les conditions hivernales ne deviennent pas une grosse prise de risque : adapter son véhicule (pneus, produit lave-glace,...), partir plus tôt et dégager les vitres de son véhicule avant de prendre la route.

Rappelons aussi que c'est le MET qui entretient et déneige les 3 axes routiers suivants : RN 63 (Route du Condroz), RN696 (Route d'Ombret) et RN 636 (Rue de Dinant) **représentés en orange.**

Dès que les conditions climatiques le justifient, un service de garde est mis en place pour dégager les 2 axes routiers prioritaires sur la commune de Nandrin, à savoir les voiries où passent des autobus ainsi que les voies d'accès à l'hôpital de Fraiture et aux différents homes, c'est-à-dire l'axe Outrelouxhe Villers-le-Temple 4 Bras Nandrin Bouhaie puis Nandrin Berleur et, enfin, la rue d'Engihoul à Saint-Séverin.

Les 3 axes routiers entre Nandrin et la route du Condroz sont aussi dégagés, à savoir la rue Famioul, la rue de la Halète et la rue du Halleux.

Concrètement, le camion de salage quitte l'atelier Tige des Saules à 5h15, il descend sur Villers-le-Temple via la rue de Dinant, la rue des 4 Bras, rue Sur les Communes, Mannehay et fait demi-tour à la limite de Modave. Il revient vers le centre de Villers-le-Temple et repart vers les 4 Bras via la rue de la Chapelle, descend la rue de la Gendarmerie et remonte jusque la limite de Fraiture où il effectue un nouveau demi-tour. Il repart vers la Place Musin, prend la rue d'Esneux, remonte la rue de la Halète puis traverse le village de Saint-Séverin jusqu'à la limite de la commune d'Engis où il effectue un nouveau demi-tour pour retourner jusque la Place Musin à Nandrin en passant par la rue Famioul. Enfin, le camion se rend jusque Anthisnes via les rues d'Esneux, des Martyrs et de Berleur. Le cas échéant, il effectue une seconde tournée.

En parallèle à ce véhicule, 2 tracteurs circulent pour dégager les voiries dites secondaires.

Le 1^{er} tracteur tourne sur Nandrin et dégage les lotissements de la Croix-Claire, du Parc de la Gotte, la Croix-André, le Chemin de Sotrez, Favence, Fattu.

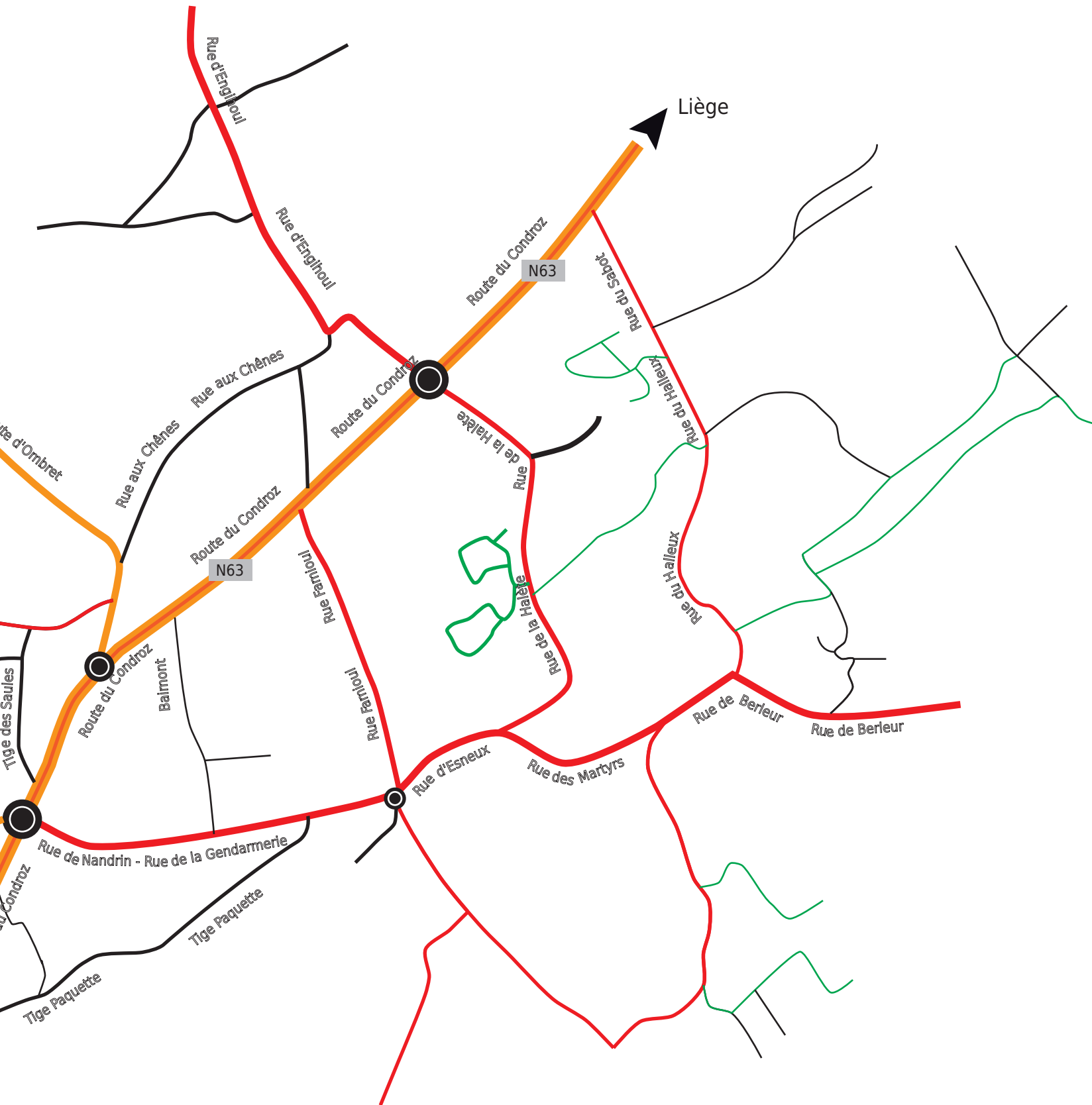
Le 2^{ème} tracteur dégage les voiries secondaires de Villers-le-Temple, Yernée-Fraigneux et Saint-Séverin.

Bien entendu, en cas de situations difficiles, un service est prévu durant la nuit.

Voies rouges : déneigement prioritaire des voies de pénétration, chemins de grande communication et circuits de transport en commun

Voies vertes et noires : déneigement secondaire ou d'accès difficile pour le camion de déneigement.





BIBLIOTHEQUE DE NANDRIN

Les feuilles tombent : voici l'hiver.

Les prix littéraires pleuvent : voici le moment de lire pendant les soirées qui s'allongent.

Nous avons sélectionné quelques PRIX intéressants :

- le fameux GONCOURT attribué à Mathias ENARD pour «Boussole». Ouvrage de très haut niveau mais assez ardu et érudit. Il évoque l'Orient face aux clichés de l'Occident. L'histoire est belle, l'écriture poétique.
- le MEDICIS avec «Titus n'aimait pas Bérénice» où Nathalie AZOULAI s'inspire de Racine pour raconter un chagrin d'amour bien actuel.
- le RENAUDOT est décerné à Delphine de VIGAN que nous connaissons déjà. D'après une histoire vraie, roman de fiction et thriller aux allures psychologiques.

En dehors de ces prix littéraires qui rapportent beaucoup d'argent à leurs auteurs et éditeurs (le GONCOURT se tire à 400,000 exemplaires), il reste 600 romans d'auteurs français et étrangers parus fin octobre.

La bibliothèque a fait l'acquisition de quelques grands succès.

- Après l'Affaire Harry Québert, Joël DICKER nous régale avec Le livre des Baltimore
- Le quatrième volume de Millénium et ses 2 héros : Lisbet Salander et Michaël Blomkvist
- La dernière nuit du Raïs de Yasmina KHADRA, biographie du sanguinaire Khadafi
- L'autre Simenon de Patrick ROGIERS
- Lontano de Christophe GRANGE, l'histoire d'un tueur en série
- Quelqu'un pour qui trembler de Gilles LEGARDIER



- Mourir sur Seine de Michel BUSSI
- L'état islamique de HANNE-FLICH, pour essayer de comprendre la situation actuelle.

Bonne lecture
M. Eloy

bibliotheque@nandrin.be

rue du Presbytère
ouvert le mercredi et samedi
de 15h00 à 17h00.
Le dimanche de 10h00 à 12h00



Pas d'oiseau sur les fils de Raphaël Schraepen, est le dernier ouvrage paru aux éditions des Territoires de la Mémoire. Essai étonnant portant sur les musiques qualifiées de « dégénérées » par le nazisme : Un voyage mélomane à la découverte d'artistes juifs, slaves mais aussi de poètes et musiciens noirs américains. L'ouvrage est préfacé par Francesco Lotoro, pianiste, compositeur et musicologue italien reconnu.



Un des aspects de la propagande totalitaire en général, nazie en particulier, consiste à appliquer à des concepts des qualificatifs impropres mais qui frappent l'imagination. Ainsi, l'expression « Entartete Musik », « musique dégénérée ». On connaît l'existence de la fameuse exposition d'art dégénéré organisée par le régime nazi en 1937 à Munich. Un an après se tiendra à Düsseldorf une autre exposition similaire ayant cette fois comme sujet l'« Entartete Musik ». Mais qu'est-ce que la musique dite « dégénérée » ? Le présent ouvrage tente de répondre à cette question et les réponses sont à la fois complexes et, par moments, horriblement simplistes. Il tente également de mettre cette question en perspective en dressant un tableau de l'état de la musique en Occident dès la fin du XIXe siècle et en proposant des pistes permettant éventuellement d'appréhender un problème particulier : pourquoi, à la chute du nazisme, nombre de compositeurs déclarés « dégénérés » ne furent-ils plus écoutés pendant des décennies ?

Enfin, l'auteur emprunte l'un ou l'autre chemin de traverse: les musiciens et poètes noirs de la Harlem Renaissance ou le portrait d'un humaniste encore trop méconnu : Charles Koechlin.

À découvrir à la Bibliothèque George Orwell des Territoires de la Mémoire (à La Cité Miroir à Liège) et dans toutes les librairies.

Pas d'oiseau sur les fils, de Raphaël Schraepen, Collection Libres Écrits, Territoires de la Mémoire asbl, 224 p., 2015 (9,00€).



Fondation privée

Nandrin et de l'Académie Marcel Désiron d'Amay, auxquels se sont joints les deux directeurs d'école, respectivement Messieurs Jean-Claude Wilmes et Eric Polet.

Cette manifestation culturelle était une excellente idée, menée de main de maître par la Présidente Madame Marie Blavier et le Premier échevin Daniel Pollain ; ces deux personnalités accordent un énorme intérêt à la citoyenneté culturelle, au développement des arts (musique, chants, instruments) et à la pérennité du patrimoine, toutes générations confondues.

Les jeunes artistes participant, après un moment de convivialité (réception et goûter offerts par l'Administration communale) et une petite visite du musée de la Vie Rurale Condreuse, ont reçu une bande dessinée « Histoires et légendes en Condroz » réalisée par les enfants des écoles de l'entité. Cette splendide réalisation a été offerte par la conservatrice et présidente du Royal Elan Fondation Christian Blavier, Madame Marie Blavier.

Afin d'encourager ces jeunes talents, les membres du Royal Elan tenteront à l'avenir de maintenir ces échanges intergénérationnels.

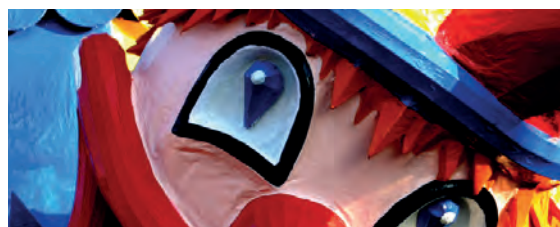
MERCI à tous ces jeunes talents !

Citoyenneté culturelle des jeunes : La musique mise à l'honneur à Nandrin

Le 18 octobre dernier, le Royal Elan Fondation Christian Blavier, en collaboration avec l'Administration communale a mis à l'honneur la musique à Nandrin.

C'est dans une ambiance chaleureuse et dans une église comble, qu'une après-midi musicale s'est déroulée le dimanche 18

octobre, avec la participation des enfants de la chorale Saint-Martin de



Du lundi 8 février au vendredi 12 février 2016 de 2,5 à 12 ans

Prix par semaine de plaines :

- 50€ pour le 1er enfant
- 40€ pour le 2ème enfant d'une même famille
- gratuit pour les suivants d'une même famille

Lieux :

- de 2,5 ans accomplis à 12 ans : Espace des Tempeliers rue J.Pierco 4 - 4550 à Villers le Temple

Garderies : 7h30-9h00 et 16h00-17h30

Activités : 9h00-12h00 et 13h00-16h00

Infos et inscriptions :

Uniquement au 0474/760 544 ou 085/27 44 66 du lundi au vendredi de 9h à 12h

Pour les nouveaux participants :

- Rendez-vous sur le site www.nandrin.be
- -> onglet accueil temps libre

Projet pédagogique et Règlement d'Ordre Intérieur :

À lire ou télécharger (une signature pour accord le premier jour de l'animation sera demandée)

Fiche santé :

À imprimer et à remettre dûment complétée et accompagnée d'une vignette de mutuelle le premier jour du stage.



B.C. ST-SEVERIN
Place Ovide Musin 3/2
4550 NANDRIN
0472/673825

Un nouveau local pour le club nandrinois

Récemment et pour leur propre besoin, les autorités communales ont décidé de récupérer l'ancien local à l'arrière du 1er étage du bâtiment de l'administration communale. De ce fait, elles ont proposé à notre association d'occuper la salle « La Nandrinoise », également située sur la Place Ovide Musin.

Utilisé auparavant sporadiquement, ce lieu revêt complètement car, maintenant, une activité sportive s'y déroule pratiquement tous les jours de la semaine.

Les dirigeants du club, aidés par certains membres, ont mis les mains à la pâte durant plusieurs semaines afin de rafraîchir la salle (nouvelles peintures) et l'aménager en conséquence (nouvelles cloisons, tapis plain, éclairage...). De l'avis général, le résultat est magnifique et idéalement adapté à la pratique du billard, ce qui en fait la plus belle salle de billard de la Province de Liège et probablement de Wallonie. Tout le monde peut en être fier.



Le nouvel espace mis à disposition a permis l'installation d'un billard supplémentaire (un grand billard de 2,84m., format sur lequel jouent les pros).

Quelques renseignements utiles (suivez-nous aussi sur Facebook) :

BC St - Severin - Nandrin

(affilié à la FRBB, région Liège-Luxembourg) Place Ovide Musin 17 - Nandrin (0472/673825)

correspondance : claude.crefcoeur@hotmail.com

- Président : Michel Witkowski (0495/863794),
- Vice-Président : Marc Bertrand (0477/541854)
- Directeur sportif et Secrétaire : Claude Crefcoeur (0473/474916),

- Trésorier : Pierre Higny (0478/471396),
- Commissaires : Alain Gaziaux (0476/934475) et Willy Matthijs (0476/913720)

Objet : la pratique du billard carambole (dit français)
- Discipline : la partie libre, le cadre, la bande et les 3 bandes) sur 3 billards petit format (2,30m) et 1 grand billard (2,84m)

Participation à différentes compétitions : les championnats individuels régionaux et nationaux dans toutes les disciplines et sur tous les formats, les coupes organisées par notre club et par les autres, les interclubs régionaux et nationaux par équipe, les coupes internes réservées à nos membres

Organisation : la Coupe du Bourgmestre de Nandrin, la Coupe du Président, plusieurs finales régionales et nationales.

- Assemblée générale du club

- Présentation des nouvelles installations aux membres
- Démission pour raison de santé d'Albert Bouchu, Directeur sportif depuis plusieurs années, et remerciements unanimes pour la réalisation du travail ardu et constant exigé par cette fonction. Il sera remplacé par le secrétaire, Claude Crefcoeur, qui demande l'aide de Marc Bertrand pour l'arbitrage.

- Joseph Halleux en finale régionale

Le surnommé Jojo de Villers-le-Temple a de nouveau fait parler la foudre en se qualifiant de main de maître pour la finale de la 7ème catégorie (40 points) à la partie libre. Celle-ci se s'est disputée le 28/11/2015 au BC Carrefour à Banneux. Rendez-vous à tous les pèlerins était donné pour supporter notre joueur.

- Richard Witkowski également qualifié

Le sociétaire local est passé par le chas de l'aiguille pour gagner sa place en finale régionale de la 5ème cat. (70 pts) à la partie libre qui s'est déroulée le 05/12/2015 au BC Alliance à Flémalle.

- Première finale régionale Liège-Luxembourg au nouveau local à Nandrin

Moment historique pour le BC St-Severin - Nandrin car c'est en effet la première grande manifestation organisée dans sa nouvelle salle ces 03 et 05/12/2015. Il s'agit de la finale de la 2ème cat. (160 pts) à la partie libre. Le club local sera représenté par Claude Crefcoeur qui, après 2 mauvais matchs à l'extérieur, a réalisé 2 très belles prestations à Nandrin et cela lui a permis d'arracher sa qualification pour la finale de ce championnat.

- Victoire d'Albert Bouchu à la Coupe du Président

Seul finaliste dans sa moyenne lors de la finale de cette compétition à la bande organisée par le club nandrinois, c'est avec régularité qu'Albert Bouchu a remporté la 1ère place devant F. Tychon de Gemmenich, D. de Ville de Goyet du BC Rochefort, l'autre joueur local, Marc Bertrand, le kiné de Villers-le-Temple, et D. Breulheid de Flémalle. Cette finale sera également inscrite dans les annales du club en tant que dernière compétition de l'ancien local.

Beau projet de la coordination Accueil Temps Libre.

Valoriser un sentier communal par des aménagements en faveur de la biodiversité, voilà le chouette projet dans lequel se sont lancés, avec enthousiasme, les enfants et les animateurs de l'ATL.



Les objectifs du projet sont multiples: proposer aux enfants des activités de plein-air, les amener à découvrir, s'appropriier et respecter l'environnement et la nature tout proches, leur apprendre la débrouillardise par la construction de nichoirs, abris à insectes, murs de pierres sèches, plantations d'arbustes et de fleurs mellifères, ...autant de réalisations qui favoriseront l'accueil de la biodiversité. Une fois aménagé, et « équipé » des différentes réalisations des enfants, le sentier aura un rôle pédagogique et didactique puisqu'il proposera une série d'observations et d'informations via des panneaux didactiques réalisés par les enfants avec l'aide de l'asbl Sentiers.be. Des partenaires du PCDN seront aussi associés au projet.

Le choix du sentier vicinal n°48, à Villers-le-Temple, n'est pas anodin. Situé à proximité de l'école de Villers, il permet une boucle à pied d'environ une heure et traverse une série de milieux naturels variés: prairie, haies, étang, ruisseau, berges en sous-bois... Il est aussi très régulièrement emprunté par les villageois et les promeneurs.

Les sacs réutilisables : une alternative durable aux sacs plastiques jetables

Dans le cadre des actions locales de prévention en vue de réduire notre quantité de déchets, Intradel et votre commune ont décidé de lutter contre le fléau des sacs plastiques jetables, avec le soutien de la Région Wallonne et de Fost Plus.

Pratique et peu coûteux, le sac en plastique s'est imposé dans notre consommation quotidienne comme étant l'emballage idéal lors de nos courses. Au supermarché, cet emballage tend à disparaître au profit du sac cabas réutilisable ou de caisses. Pourtant, lors des achats chez nos petits commerçants (boucherie, pharmacie, boulangerie...), le sac jetable est toujours une référence, voire un automatisme.

Ces sacs, d'une durée de vie limitée, alourdissent considérablement nos poubelles ! Pire, on les retrouve souvent le long de nos routes où ils mettront de 450 à 800 ans avant de se dégrader.

Alors, sans plus attendre, demandez votre sac shopping réutilisable disponible gratuitement auprès de votre administration communale (dans les limites du stock disponible) au service population.

Ils sont destinés à vous accompagner auprès des commerces de proximité (librairie, boulangerie...) dans vos achats quotidiens.

Grâce à son pliage facile, plus d'excuses pour l'oublier à la maison : vous pourrez l'emporter dans votre sac ou le glisser dans la boîte à gants de la voiture pour toujours l'avoir sous la main !

Saviez-vous que 50% du volume de votre poubelle sont constitués d'emballages ? C'est pourquoi Fost Plus s'est associée à l'action pour vous rappeler, une fois à la maison, que le tri des PMC contribue aussi à soulager votre poubelle et l'environnement. Comme vous le savez, les sacs plastiques vont dans la poubelle résiduelle, contrairement aux bouteilles et flacons en Plastique, les emballages Métalliques et Cartons à boissons qui vont dans le sac bleu PMC.

A votre tour, devenez un citoyen engagé : muni de votre alternative réutilisable, refusez les sacs jetables et visez juste pour le tri de vos déchets !





Semaine de l'Arbre et signature de la Charte du P.C.D.N.



Cette année à Nandrin, les activités organisées dans le cadre de la Semaine de l'Arbre étaient diverses et variées. La raison ? En plus de cette semaine spéciale, nous organisons la signature de la Charte du P.C.D.N.. Qu'est-ce que le P.C.D.N. ? Le Plan Communal de Développement de la Nature, qui permet à l'administration communale et aux citoyens de former un partenariat durable qui réfléchit au développement de la nature à Nandrin.

Notre Plan comporte une trentaine de fiches-actions qui ont été établies par l'ensemble des membres du P.C.D.N. et qui seront mises en œuvre dans les prochaines années (durée moyenne d'un premier plan : 10 à 15 ans).

Ce partenariat n'est pas figé ! Si le sujet vous intéresse et que vous avez, vous aussi, envie d'agir pour l'environnement de votre commune, n'hésitez pas à nous rejoindre en contactant Lindsay Chapelle au 085/51.94.78 ou via lindsay.chapelle@nandrin.be Plus d'informations sur <http://www.nandrin.be/vivre-a-nandrin/environnement/PCDN>.

Les activités de la Semaine de l'Arbre à Nandrin

Le dimanche 22 novembre, était organisé un atelier de constructions. Une quinzaine de participants ont eu l'occasion de fabriquer de leurs propres mains, soit un nichoir, soit une mangeoire, avec les conseils de Mr Yanko Diakoff de l'asbl Education-Environnement.

Toujours sur la thématique des oiseaux, était également à disposition des nandrinois, un stand tenu par Mme Francine Foliez et la projection de petits films.

Le vendredi 27 novembre, une conférence était menée par Monsieur Gilles Pirard de l'asbl Education-Environnement sur la thématique de la biodiversité.

Une dizaine de personnes ont eu l'occasion d'y participer.

Le samedi 28 novembre, une série d'activités étaient mises en place :

- Distribution d'arbres (10 essences différentes)
- Rallye nature auquel a participé une centaine de scouts
- Exposition de photos tirées du livre « Rendez-vous derrière chez nous » de P. Strijckmans et O. Embise
- Exposition d'un arbre en 3D réalisé par les élèves de 3e maternelle, 1re et 2e primaire de St-Séverin
- Exposition de dessins réalisés par les élèves de 6e primaire de St-Martin
- Stands informatifs sur l'eau par le CRO (Contrat Rivière Ourthe), sur les pollinisateurs par Mr. Antoine Delvaux et sur le P.C.D.N. par Mme Hélène Wochen et Mr Serge Mottet
- Mise à disposition de jeux en bois (société Airbag - Mr Hulsmans)

Ce jour était également marqué par la signature de la Charte du Plan Communal de Développement de la Nature de Nandrin. La plupart des membres (représentant du Ministre Collin, direction de la Nature, élus communaux, citoyens actifs du P.C.D.N.) étaient présents afin de s'engager à mettre en place, soutenir et développer les actions, présentes et futures, issues du P.C.D.N..

Le dimanche 29 novembre, deux balades au départ de la Ferme de l'Abbaye et la visite d'une réalisation du P.C.D.N. (plantation de saules têtards à Bourgoigne) étaient proposées.

Une démonstration de taille d'arbres fruitiers était également organisée, sous l'expertise et les conseils de Mr. Sansdrap (ingénieur agronome horticole).

Nous tenons à remercier les bénévoles qui nous ont beaucoup aidés dans l'organisation de ces journées et sans qui, la réussite n'aurait pas été si belle !



Des jardiniers en herbe...

Depuis le printemps 2015, Madame Fabienne, institutrice de deuxième maternelle dans l'implantation de Villers-le-Temple a entraîné ses élèves dans un projet de potager en carré.

Après avoir réalisé des semis en classe (tomates cerises et salades), les enfants se sont attelés au nettoyage de 3 carrés avant de semer des carottes et des radis et de planter les semis. Après quelques semaines, les premières carottes et le premiers radis montraient le bout de leur nez au plus grand plaisir des enfants tous très motivés.



Ils ont obtenu leur permis vélo

Les élèves de l'école communale, implantations de Saint-Séverin et de Villers-le-Temple, sont aptes à circuler à vélo au milieu de la circulation ; le 24 septembre dernier, ils ont passé un brevet.

24 élèves de 5^e année primaire des implantations de Saint-Séverin et de Villers-le-Temple ont décroché leur « permis de rouler à vélo ».

« Pour l'obtenir, les élèves se sont lancés sur le parcours à proximité de leur école », explique Stéphane Vanlangenakker, coordinateur pédagogique au sein de l'asbl « Pro vélo », pour la province de Liège. « Il s'agissait là de l'épreuve pratique et finale de la formation. Elle a eu lieu le jeudi matin dans les rues de Villers-le-Temple. Les élèves ont roulé à vélo dans la circulation. Ils ont dû respecter tout ce qu'ils ont appris lors des leçons théoriques et pratiques dispensées à l'école ». Sur le parcours, le temps d'une matinée, plusieurs grands-parents et membres du club cyclo de Nandrin sont devenus examinateurs. « A l'approche des carrefours, entre autres, ces examinateurs ont été chargés de véri-

fier que les élèves tendaient bien le bras gauche ou droit, suivant la direction qu'ils prenaient et qu'ils occupaient bien leur place sur la route. Au cours de ce passage de brevet, si un élève a commis des erreurs, il est invité à représenter l'épreuve l'année prochaine. Ce brevet est reconnu par la région wallonne. Il signifie que les élèves sont capables de se déplacer seul, en respectant le code de la route.»

Le brevet du cycliste est organisé depuis 2008 à l'école communale de Nandrin qui est, depuis plusieurs années maintenant, reconnue comme école autonome dans ce domaine. Ce sont les titulaires qui donnent les leçons théoriques relatives au code de la route ; ensuite, le professeur de gymnastique, qui a suivi une formation spécifique auprès de l'asbl Pro vélo, se charge des cours pratiques, d'abord dans la cour de récréation puis ensuite sur la route. Une belle initiative qui s'inscrit pleinement dans la formation citoyenne de nos élèves.



Simon Gronowski, passeur de mémoire

À l'initiative des professeurs de cours de morale laïque et de religion catholique, les élèves de cinquième et sixième années primaires des deux implantations scolaires ont eu la chance de rencontrer Monsieur Simon Gronowski.

D'origine juive, Monsieur Gronowski a échappé aux camps de concentration lors de la seconde guerre mondiale. Alors enfant, il a été arrêté avec sa mère par la Gestapo le 17 mars 1943 à Bruxelles. Il a pu s'échapper du train qui les conduisait à Auschwitz grâce à la complicité de résistants. Sa mère n'aura pas cette chance...

Monsieur Gronowski entretient depuis de nombreuses années le devoir de mémoire en mettant en garde les jeunes contre le mépris, la haine et l'exclusion ; comme il le dit, il souhaite transmettre son amour de la tolérance.

Une grande leçon en tout cas, à laquelle nos élèves ont pu prendre part. Ceux-ci ont été particulièrement touchés par son témoignage. Ils lui ont écrit pour le remercier de son passage et ont exprimé leur ressenti lors des commémorations du 11 novembre.

Voici un passage de leur texte ainsi qu'un mail que Monsieur Gronowski a envoyé à leur professeur à la suite de sa visite à Nandrin.

« Bonjour à toutes et à tous,

Comme chaque année, nous voici réunis pour rendre hommage aux soldats et aux personnes qui ont souffert pendant les guerres 1914-1918 et 1940-1945.

La guerre est l'épreuve la plus difficile qu'ait connue la population. Notre sol a été le théâtre de conflits. C'est par les commémorations que les gens se souviennent de toutes les atrocités, des gens tués, mutilés, brûlés, déportés et gazés dans les camps de concentration et d'extermination sans oublier le rationnement, la peine, le froid et la peur.

Il est important de ne pas oublier de mettre à l'honneur tous les gens morts pour la patrie.

Cette année, nous avons envie de partager avec vous ce que nous avons vécu lors de la venue de Simon Gronowski. Ce monsieur est venu témoigner, raconter ce qui lui est arrivé lors de la deuxième guerre mondiale. Quand en 1940, Simon entend pour la première fois des avions allemands survoler Bruxelles, c'est encore un petit garçon comme tous les autres.



Mais la guerre va bien vite se révéler dans toute son horreur.

D'origine juive, Simon est emmené en train vers les camps de la mort. Aidé par sa maman, il saute du wagon et s'échappe. Par un enchaînement de rencontres des personnes qui vont l'aider et le cacher, il évite l'horreur des camps.

Malheureusement, sa maman et sa sœur sont tuées à Auschwitz et son père meurt de chagrin. Simon se retrouve seul... Septante ans plus tard, il raconte son histoire. Pour que personne ne dise plus « on ne savait pas », « c'est impossible », « cela ne nous concerne pas » ou « on n'y peut rien ». Car heureusement, un geste de solidarité peut beaucoup.

Nous frissonnons encore de son émouvant récit.

Merci Monsieur Gronowski d'avoir changé nos regards et nos cœurs. »

« Chère Florence,

Merci pour votre carte et tous ces merveilleux messages écrits d'enfants.

Je suis très heureux d'avoir été à Nandrin.

J'ai rarement rencontré des enfants aussi gentils et intelligents. Ce sont vraiment des enfants « haut de gamme » qui reçoivent un enseignement « haut de gamme ».

Je les embrasse tous, et vous aussi.

Peut-être un jour...

Simon »

Exposition Andy Warhol à Dinant

En ce début d'année scolaire, les élèves des classes de troisième maternelle, de première et deuxième années primaires ont pu découvrir l'exposition Warhol à Dinant.

Celle-ci présentait près d'une centaine d'œuvres originales de l'artiste américain et les thématiques chères à celui-ci : les Campbell's soup cans, les premiers objets de consommation, la publicité, la naissance du pop Art, Marilyn Monroe, les Superstars et la peur de la mort. Les œuvres, issues de collections privées, étaient exposées dans le prestigieux cadre de la Merveilleuse à Dinant.

Découvrir et s'émerveiller devant les œuvres de l'artiste, se les faire expliquer par un guide spécialisé puis reproduire, peindre à la manière de en utilisant dif-

férentes techniques, tels étaient les objectifs de cette visite qui s'inscrivait dans l'axe « initiation à l'art et à la culture » du projet d'établissement.





Projet « Bien-Etre » !

Voici plus de trois ans que notre école s'est lancée dans un projet ambitieux ayant comme objectif d'améliorer le bien-être de chaque élève et les relations entre eux. Pour atteindre ces objectifs, faisant suite à des formations sur le sujet, nous avons mis en place des cercles de paroles dans toutes nos classes pour permettre de mettre des mots sur nos sentiments positifs ou négatifs et ainsi essayer de résoudre les inévitables petits conflits de notre vie quotidienne.

Dès cette rentrée, deux étapes supplémentaires ont été finalisées : un nouveau règlement plus simple et plus clair pour tous a été présenté le 1er septembre et devra être dorénavant respecté.

Dans notre cour de récréation ont été tracées des zones de couleur ayant chacune leurs propres règles. Nous remarquons déjà que nous avons amélioré notre « vivre ensemble » lors de nos temps de récréation.



Vive le fruit du mercredi !

Chaque semaine, nous faisons une leçon d'éveil scientifique autour du fruit gratuit qui nous est proposé par l'école chaque mercredi (carotte, tomate cerise, pomme, mandarine...) Parfois nous cuisinons : potage, compote, salade de fruits, jus d'orange... Les élèves de la classe d'accueil de Mme Christine.



Parrainage entre élèves : de chouettes moments !

Cette année encore, les élèves de première année sont parrainés par les classes de 5ème. Tout au long de l'année, les parrains et filleuls se rencontreront pour vivre de chouettes moments autour d'un jeu de société, d'un livre, d'un bricolage ou d'activités sportives. L'occasion de partager, de s'entraider et d'apprendre à se connaître autrement. Notre première rencontre a eu lieu au cours de gymnastique où M. Grégory nous avait concocté de petits jeux pour faire connaissance ! Merci à lui !

Vivement la prochaine rencontre !

Les élèves de P1 et P5



Nouvelles de notre élevage !

Quelle chance pour les élèves de 4ème année ! Chaque jour, ils peuvent s'occuper avec leurs instituteurs des nombreux animaux qui sont rassemblés dans l'enclos proche de leur classe. Il y a plusieurs chèvres, oies, poules et coqs qui y vivent ensemble sans soucis ! Il faut dire qu'ils sont bien gâtés par ces « petits fermiers ». Et parfois aussi par d'autres élèves de passage avec leurs parents !

Les élèves de P4



Concerts de la chorale des enfants!

Ce dimanche 18 octobre, un après-midi musical était organisé à l'église de Nandrin, avec «en vedette» notre chorale de l'école et les nombreux musiciens et chanteurs de l'Académie d'Amay. Un moment musical bien agréable pour le nombreux public présent.

Nous avons présenté des chansons des années 60 ou 70 : les Poppys, Claude François et Sheila. Apparemment, nous avons beaucoup plu, car nous sommes déjà invités le 19 décembre prochain pour un Concert de Noël organisé par l'Elan Vocal.

La chorale des enfants et Mr Wilmes



Cross interscolaire : vive le sport !

Ce jeudi 29 octobre, notre cross interscolaire annuel a été organisé, comme chaque année par Patric Maes, aidé des professeurs de gymnastique des écoles participantes: l'école libre de Rotheux, l'école Ste-Reine de Tinlot et notre école.

Plus de 300 élèves de 3ème à 6ème années se sont ainsi retrouvés à la salle de l'école et dans notre terrain pour tenter de se dépasser ainsi de Wprendre conscience de l'importance du sport pour notre santé. Pas de compétition, mais participation, respect de chacun et fair-play étaient les maîtres-mots de cette bien agréable matinée, d'autant plus que le soleil était au rendez-vous.

Rendez-vous l'an prochain à l'école libre de Rotheux!



Le relais sacré : chanter pour la paix !

Ce 10 novembre vers 15h, nous avons participé comme d'habitude à la cérémonie du Relais sacré sur la place de Nandrin, devant le monument aux morts.

Septante ans que nous vivons en paix ! Mais n'oublions pas que c'est grâce à de nombreux soldats qui ont combattu pour cela. Après les hommages qui leur ont été rendus (dépôt de gerbes, sonnerie au clairon, discours par Mr Evelette ...), nous avons choisi de chanter la chanson de Pierre Rapsat, «Ensemble», qui nous rappelle que même si l'on est différents, nous vivons les mêmes émotions et qu'il faut savoir traverser le temps «ensemble». Pour clôturer cette belle cérémonie, nous avons entonné avec le public notre hymne national.



Minute de silence ce 16 novembre à midi !

Ce lundi à midi, comme dans toutes les écoles de Belgique et en même temps que dans tous les pays d'Europe, nous avons respecté une minute de silence en hommage aux victimes des attentats de Paris de vendredi, et en pensée avec leurs familles dans la peine et avec tous nos voisins français.

Les élèves de 4ème année nous ont ensuite rappelé comment bien réagir après de tels événements cruels : ne pas céder à la peur mais continuer à faire vivre nos valeurs de tolérance et de paix autour de nous.





Centenaire 2015

Madame Elise Forir est née le 26 août 1915 à Liège. Seule fille au milieu de 8 frères, elle a passé la plus grande partie de sa jeunesse dans les quartiers d'Outremeuse et de Bressoux.

Madame Forir nous a expliqué, documents à l'appui, qu'elle fut très active dans la Résistance durant la 2ème guerre mondiale.

Madame Forir réside désormais avec sa petite fille à Nandrin, rue Derrière les prés.

C'est à leur domicile, entourées de leurs proches que, ce lundi 14 septembre 2015, nous avons célébré son 100ème anniversaire.

Noces d'or FRANKINET - CAELEN

Anne Caelen est née à Liège le 09 août 1944. C'est également à Liège que naquit Robert Frankinet, le 06 juin 1941. Leur première rencontre eut lieu en 1962 et, après trois ans de fréquentation et quelques promenades en vélo, ils se jetèrent à l'eau : le mariage se déroula le 07/08/1965.

Fin 1969, naquit leur premier enfant, Muriel, suivi rapidement par un petit frère, Pierre.

Monsieur et Madame Frankinet firent tous deux une carrière d'enseignant.

En 1983, ils décident de venir s'installer à Nandrin afin de se rapprocher du lieu de travail de Madame au domaine de Neuville. La passion de Monsieur pour le football leur réserva quelques moments pimentés dans leur vie quotidienne.

Selon les dires de Madame (confirmés par Monsieur !), toutes ces années au côté de son mari ne furent jamais « monotones ».

Le 22 août 2015 entourés de leur famille et amis, nous avons eu l'honneur et le plaisir de célébrer leurs 50 années de vie commune.



Noces de diamant DELMELLE - LIEGEOIS

Marie Liégeois est née le 14 mai 1929 à Faulx-les-Tombes, Jules Delmelle le 25 décembre 1931 à Vierset-Barse. Une rencontre progressive, et pas un coup de foudre, selon les propres dires des jubilaires, eut lieu 5 ans avant leur mariage. C'est à la chorale du village mais également dans les mouvements de jeunesse qu'ils se fréquentèrent. Le mariage eut lieu le 07 septembre 1955. Les jeunes mariés débutèrent leur vie de couple à la ferme, donnant un coup de main aux parents de Monsieur Delmelle.

Lorsque la ferme fut vendue, Monsieur et Madame Delmelle reprirent la gestion d'un petit garage au village, jusqu'à ce que Monsieur fasse une réaction allergique à l'essence. Monsieur se reconvertit alors, après de longues formations, comme chauffagiste. Aidé par Madame pour la partie administrative, ils ont pratiqué ce métier durant 30 ans.

Malgré 4 enfants, 7 petits-enfants et 1 arrière-petite-fille, Monsieur et Madame ont toujours participé activement à la vie du village de Villers-le-Temple.

Madame a été conseillère communale à Villers-le-Temple avant la fusion des communes.

Monsieur a monté des spectacles et des revues au village au profit du comité scolaire de Villers-le-Temple.

Grand musicien, Monsieur compose des mélodies au piano et partage sa passion à la chorale.

C'est avec joie et plaisir que le samedi 26 septembre 2015, entourés de leur famille, nous avons célébré leurs 60 années de vie commune.



Noces d'or Beaufort-Bourguignon

Roger Beaufort est né à Huccorgne le 11 avril 1947, Jacqueline Bourguignon, le 11 septembre 1948 à Vaux-et-Borset.

Monsieur et Madame se sont rencontrés dans un thé dansant à Huy début de l'année 1964. Après un an et demi de fréquentation, ils échangèrent leurs consentements de mariage le 9 octobre 1965. De cette union naquirent trois filles qui eurent à leur tour quatre enfants.

Madame travaillera comme technicienne de surface. Monsieur, lui, débutera sa carrière professionnelle comme boulanger et sera ensuite mécanicien soudeur. Monsieur et Madame ont quelques passe-temps : balades à pied, lire, bricoler, chiner dans les brocantes, découvrir de bons petits restaurants.

C'est avec plaisir que le samedi 31 octobre 2015 nous avons célébré en compagnie de leur belle et conviviale famille leurs 50 années de vie commune.



Noces d'or Merkelbach - Moreau

Paul Merkelbach est né à Maastricht le 25 février 1943, son épouse, Géraldine Moreau, à Angleur le 18 octobre 1947.

C'est à Liège qu'ils se sont rencontrés, le 13 août 1962 dans un dancing.

Après avoir courtoisé, ils se marièrent à Angleur le 14 octobre 1965. De leur union naquirent deux fils, en 1968 et 1971. Madame se consacra à l'éducation de ses enfants, tout en devenant accueillante d'enfants. Elle pratiquera cette activité pendant dix-sept années. Tout en travaillant dans le secteur de la construction, Monsieur s'engagera très jeune à la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC). Suite logique de cet engagement, il devient délégué syndical à la CSC à Liège-Huy-Waremme et ensuite, Secrétaire Régional et responsable du secteur Bois et Bâtiment.

Monsieur Paul Merkelbach poursuit aujourd'hui cet engagement social en siégeant au Conseil de l'Action Sociale de notre commune depuis 2013.

Monsieur et Madame Merkelbach ont cinq grands petits-enfants dont ils s'occupent activement encore aujourd'hui.

Le 3 novembre 2015, entourés de leur famille proche au grand complet, nous avons eu le bonheur de partager la célébration de leurs 50 années de vie commune.



Noces d'or Grégoire - Colmonts

Paulette Colmonts est née le 15 juillet 1945 à Oreye. Deux jours plus tard, naissait Alexis Grégoire à Kemexhe. Ils se rencontrèrent en 1962 et se marièrent le 30 octobre 1965 après le service militaire de Monsieur. Deux filles naquirent de cette union, en 1966 et en 1971. La famille s'agrandit avec l'arrivée successive de 7 petits-enfants.

Monsieur a entrepris des études de sciences commerciales pour obtenir un titre d'Expert-comptable. Après avoir fait son écolage dans une Fiduciaire, il a ouvert son propre bureau avec l'aide de son épouse.

Le travail de Monsieur leur a permis de beaucoup voyager et s'enrichir de différentes cultures mais également, de côtoyer le monde politique ou d'effectuer des missions de consultance dans différentes entreprises.

En 1985, ils ont repris la gestion du Royal Football Club Liégeois dont Monsieur a assuré la vice-présidence. Très heureux de ces merveilleuses années, le club participant à l'époque à la Coupe d'Europe, ils gardent de nombreux souvenirs de cette période.

Madame a été l'artisan de l'éducation de leurs enfants et toujours à ce jour, une épouse merveilleuse selon les dires de Monsieur.

Le 31 octobre 2015, c'est avec honneur et grand plaisir que nous avons partagé la célébration de leurs noces d'or.



État-civil

Naissances

| | |
|--------------------------|------------|
| DUMONT Arthur | 12/08/2015 |
| GENOT RENARD Eloïse | 26/09/2015 |
| BEAUFORT Charlotte | 25/09/2015 |
| HOUARD Aaron | 12/10/2015 |
| DARDENNE Marceline | 16/10/2015 |
| CROUGHS Célia | 13/10/2015 |
| INAMA Victoria | 22/10/2015 |
| GOENS Lily-Rose | 22/10/2015 |
| PEREE Samuel | 08/11/2015 |
| BINON Maverick | 11/11/2015 |
| THONARD FERMINE Clémence | 12/11/2015 |
| PERET Charlotte | 03/11/2015 |

Mariages

| | |
|--|------------|
| PELINI Julien et DEGUELDRE Virginie | 28/08/2015 |
| DONNE Adrien et DENEUMOSTIER Pauline | 04/09/2015 |
| DESMEDT Sébastien et WARKIN Stéphanie | 19/09/2015 |
| VANDERPOELEN Jean-Pierre et PIRSOUL Angélique | 19/09/2015 |
| DEMOITIE Antoine et COLLINGE Astrid | 10/10/2015 |
| COLLETTE Paul et RICHARDEAU Anne | 07/11/2015 |
| WERDI Abdelwaheb et FIG Stéphanie | 21/11/2015 |

Décès

| | |
|----------------------|-------------------------|
| DEMOULIN Ginette | 04/12/1932 - 08/08/2015 |
| DIGREGORIO Giuseppe | 31/03/1956 - 26/08/2015 |
| GERARD Marie-Paule | 17/01/1954 - 01/09/2015 |
| PHILIPPE Michaël | 02/06/1984 - 01/09/2015 |
| MEAN Jean-Claude | 18/11/1955 - 07/09/2015 |
| LIKIN Jeannine | 15/06/1937 - 09/09/2015 |
| HONNAY Laure | 21/06/1924 - 09/09/2015 |
| JOB Zélie | 23/11/1915 - 15/09/2015 |
| VERNAERTS Francine | 23/09/1948 - 27/09/2015 |
| GRACI Arcangela | 11/01/1935 - 04/10/2015 |
| RULOT Bernard | 11/10/1949 - 05/10/2015 |
| POUMAY Georges | 28/09/1932 - 16/10/2015 |
| PODGORSKA Sophia | 14/07/1927 - 23/10/2015 |
| KORSUN Sinaïda | 26/11/1926 - 24/10/2015 |
| VANDEBOSSCHE Jean | 13/09/1925 - 09/11/2015 |
| GAVA Massimiliana | 05/08/1925 - 11/11/2015 |
| EVELETTE Yvette | 28/11/1939 - 12/11/2015 |
| CHEVREMONT René | 21/01/1923 - 16/11/2015 |
| GEORGE Jeanne | 22/06/1932 - 28/11/2015 |
| LECLERE Marie-Louise | 09/01/1934 - 28/11/2015 |
| CORPER Pierre | 15/10/1944 - 02/12/2015 |

DON DE SANG, DON DE VIE



Nandrin Ecole St Martin
rue de la Rolée 4 de 16h00 à 19h00
jeudi 17 mars et 16 juin 2016

Neuville Ecole Communale
rue Ry Chéra de 17h00 à 19h30
mercredi 9 mars et 8 juin 2016

www.transfusion.be

0800 92 245



Tests sirènes

Les tests de l'année 2016,
auront lieu :

- 7 janvier
- 7 avril
- 7 juillet
- 6 octobre

À ces dates, les sirènes seront ac-
tionnées entre 11h45 et 13h15.

Au moment de l'essai, la sirène dif-
fusera un signal d'alerte NBC (nu-
cléaire, biologique, chimique). Il
s'agit d'un son modulé strident qui
est répété après une brève inter-
ruption. Un message parlé « Signal
d'essai » sera ensuite diffusé par les
haut-parleurs de la sirène. (Au-de-
là de 500m les « messages parlés »
sont difficilement audibles. Des
moyens alternatifs sont en cours de
développement pour pallier ce pro-
blème).

Toutes les informations utiles sur le
réseau d'alerte des sirènes de la Sé-
curité civile sont reprises sur le site
Internet : www.centredecrise.be

À l'occasion de ces essais, vous pou-
vez faire part de vos observations via
l'adresse e-mail suivante :
alerte@ibz.fgov.be
ou 0800-94.133

Agenda

| Janvier | |
|---------|--|
| 1 | Fermeture de l'Administration communale |
| 3 | Souper choucroute du groupe Expression(s) Commune à Saint-Séverin |
| 16 | Souper annuel du Royal Sporting Club Cycliste Nandrinois à Saint-Séverin |
| 23 | Petit-déjeuner du PCS Condroz à la cafétéria de l'Espace des Templiers à Villers-le-Temple |
| 30 | et 31 Dîner du comité de jumelage de St-Séverin |
| Février | |
| 4 | au 7 Exposition « Art au Village » à St-Séverin |
| 8 | au 12 Vacances de carnaval Garderies en activité Espace des Templiers |
| 13 | Goûter de l'Amicale des pensionnés de Villers-le-Temple à Saint-Séverin |
| 20 | Carnaval du comité scolaire de St-Séverin |
| 21 | Carnaval de l'APECV à l'Espace des Templiers |
| 27 | Courses cyclistes à l'Espace des Templiers |
| Mars | |
| 4 | et 5 Souper du Kiwanis Liège-Condroz à St-Séverin |
| 5 | Grand Feu (ACAN) à l'Espace des Templiers à Villers-le-Temple |
| 18 | Conférence de la Société Royale Horticole à l'école St-Martin |
| 19 | Souper du comité scolaire de St-Séverin |
| 26 | Blind-test du Kiwanis Liège-Condroz à St-Séverin |
| 27 | Marche ADEPS de l'Amicale des pensionnés de Villers-le-Temple à l'Espace des Templiers |
| 28 | Fermeture de l'Administration communale |
| 29 | au 1 ^{er} avril Vacances de printemps Garderies en activité Espace des Templiers |

La publication « Carrefour » trimestrielle est le bulletin communal de la commune de Nandrin, éditée à 2800 exemplaires et distribuée par la Poste dans 2498 boîtes aux lettres.

Bureau de dépôt : Nandrin

Éditeur responsable : Administration communale de Nandrin. Place Ovide Musin 1 - 4550 Nandrin

Comité de rédaction :

Michel Lemmens, Bourgmestre

Anne de Potter, échevine

Pierre Jamaigne, Directeur général

Olivier Hermia, chargé de communication

contact : olivier.hermia@nandrin.be - 085/24.18.60



Nouveaux horaires à Nandrin

Lundi : 9h30 à 12h30
13h45 à 17h00
Mardi : 9h30 à 12h30
13h45 à 18h00
Mercredi : 9h30 à 12h30
13h45 à 17h00
jeudi : 9h30 à 12h30
13h45 à 18h00
vendredi : 9h30 à 12h30
13h45 à 17h00
samedi : 9h30 à 13h00



Police

Nouveaux horaires

- **Lundi de 9h à 12h**
- **Mardi de 9h à 12h**
- **Mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30**
- **Jeudi de 9h à 12h**
- **Vendredi de 9h à 12h**

Zone de Police du Condroz
Antenne de Nandrin
rue de la gendarmerie 8
4550 Nandrin
085 51 27 10
police.nandrin@skynet.be

appels urgents



pas de blabla

Grand nettoyage de Printemps 2016 : Bloquez votre agenda !

Les dates sont à présent connues, **la 2ème édition du Grand Nettoyage de Printemps** se déroulera les **15, 16 et 17 avril 2016** sur l'ensemble du territoire wallon.

Le Grand Nettoyage de Printemps est une action de sensibilisation à la propreté publique lancée en 2015 par le Ministre wallon de l'Environnement. Elle s'inscrit dans le cadre d'un plan d'actions adopté en juillet dernier par le Gouvernement wallon en la matière et baptisé **Be WAPP (Wallonie Plus Propre)**.

Plus de 10.000 citoyens (familles, écoles, entreprises, clubs sportifs, mouvements de jeunesse,...) ont participé à la 1ère édition du Grand Nettoyage



de Printemps dans 157 communes wallonnes en mars dernier.

La Wallonie salue l'enthousiasme et la mobilisation massive des wallons en faveur de la propreté et appelle tous les citoyens à renouveler leur engagement en 2016 !

Les citoyens pourront s'inscrire à partir du 18 janvier 2016 via le site internet : <http://moinsdedechets.wallonie.be/fr/je-m-engage/be-wapp>

Give-Box - La « boîte à donner » pour vos libres-échanges

Intradel et 43 communes affiliées vous invitent à donner une seconde vie aux objets dont vous ne vous servez plus ! Avec le soutien de la Région Wallonne et de la Province de Liège, nous mettons à disposition un réseau de « Give-Box » ou « Boîte à donner ».

Que dépose-t-on ?

Les objets devenus inutiles pour vous : les jeux des enfants qui ont grandi, les vêtements que vous ne mettez plus, vos livres déjà lus, votre ancienne vaisselle...

Une Give-Box est un lieu de libres-échanges :
DONNER et PRENDRE gratuitement !

Comment ça marche ?

- Chacun peut donner un objet dont il n'a plus besoin en bon état de fonctionnement, pour en faire don au lieu de le jeter
- Chacun peut prendre, gratuitement et sans obligation de donner en échange.

La Give-Box contribuera à leur donner une deuxième vie, en faisant plaisir à un passant, dans une volonté de consommer durablement et différemment. Faire vivre la Give-Box c'est refuser la surconsommation et favoriser l'économie collaborative.



**La Give-Box de Nandrin est installée dans la bibliothèque rue du Presbytère
Ouvert le mercredi et samedi de 15h00 à 17h00. Le dimanche de 10h00 à 12h00**